

Succession compliquée avec décès d'un héritier

Par danielou 1947, le 26/04/2017 à 10:29

Bonjour.

Mon épouse a hérité de sa tante veuve et sans enfant Le notaire a du passer par un cabinet de généalogie pour trouver les autres héritiers. Tout le monde a été retrouvé . Nous allions signés un compromis de vente pour le pavillon de la tante de mon épouse quand un des cohéritiers est décédé. Depuis deux mois sa veuve n'a toujours pas pris de contact avec le notaire Que pouvons nous tenter pour faire accélérer les choses . Le cabinet de généalogie n'a t il pas une responsabilité dans cette affaire . Merci pour vos précieux conseils Cordialement Danielou